

« Initiative la Ceinture et la Route » et le développement en Afrique

DIALLO Yoro^①

Institut d'Études Africaines, Université Normale de Zhejiang, Chine

Citation (APA)

Diallo Y. (2023). « Initiative la Ceinture et la Route » et le développement en Afrique. *Revue d'Études Sino-Africaines (RÉSA)*, 2(1), i-vi. <https://doi.org/10.56377/jsas.v2n1.Ivi>

Cette année 2023 marque le dixième anniversaire de l'« Initiative la Ceinture et la Route » (ICR). Lancée en septembre 2013 par le Président Chinois Xi Jinping, l'ICR est considérée aujourd'hui comme un nouveau modèle de développement mondial. En effet, dix ans après son lancement, l'ICR est passée d'un concept à une importante plate-forme qui s'est avérée politiquement et économiquement efficace. L'article qui a été consacré à ce sujet dans ce numéro nous a invité à en faire le thème de notre introduction.

Depuis la mise en oeuvre de la politique de la réforme et de l'ouverture, la Chine a développé une économie dynamique et ouvert sa politique étrangère au monde. Les réformes économiques réussies ont apporté d'énormes changements faisant de la Chine une économie mondiale de premier plan. Après quatre décennies de réformes, la Chine est également passée de réformes internes à une ouverture mondiale impliquant l'Initiative la Ceinture et la Route. À la date d'aujourd'hui, la Chine a signé près de 200 accords de coopération avec 151 pays et 32 organisations internationales dans le cadre de cette initiative, faisant non seulement croître le cercle des adhérents à l'ICR, mais aussi faisant de l'initiative probablement la plus grande campagne d'investissement lancée par un seul pays. À cet égard certains experts pensent que les dépenses totales de l'ICR atteindront d'ici 2049, entre 4 et 8 billions de dollars américains.

Selon le récent rapport de la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR) de la République populaire de Chine, économiquement, en 2021, le commerce de marchandises de la Chine avec les pays ayant adhéré à l'Initiative la Ceinture et la Route s'est élevé à 11,6 billions de yuans, une nette augmentation par rapport aux huit dernières années et une augmentation annuelle de 23,6%, représentant 29,7% du commerce extérieur total de la Chine. Le rapport indique en outre que la même année, les investissements directs de la Chine dans les pays de la Ceinture et la Route ont totalisé 138,45 milliards de yuans, une hausse de 7,9% en glissement annuel, représentant 14,8% du total des investissements sortants. En tant qu'initiative en progrès à l'échelle internationale, de 2013 à fin 2021, l'implication de la Chine

^① Diallo Yoro est Chercheur Principal, Directeur Exécutif du Centre d'Études Francophones, Directeur du Musée Africain, Institut d'études africaines, Université Normale de Zhejiang, Chine

dans la Ceinture et la Route à travers de nombreux contrats de construction, souvent financés par des institutions financières chinoises et des investissements, s'est élevée à près de 890 milliards de dollars. Les chiffres d'affaires des entreprises chinoises des projets sous-traités dans les différents pays de la Ceinture et la Route ont enregistré 578,57 milliards de yuans, soit 57,9% du total des projets sous-traités à l'étranger avec plus de 500 milliards de dollars d'ingénierie, d'approvisionnement et de contrats signés (*Commission nationale pour le développement et la réforme, 2022*). À partir de 2021, 79 zones de collaboration commerciale et économique dans 24 pays de la Ceinture et la Route ont été construites, la Chine investissant 43 milliards de dollars et générant 346 000 opportunités d'emploi pour les habitants locaux dans les économies hôtes (*Xinhua, 2022*). Aujourd'hui, une initiative aussi grandiose et sans précédent dans l'économie mondiale s'est avérée être le projet le plus ambitieux jamais entrepris par le gouvernement chinois, ce qui en fait l'un des sujets les plus discutés sur l'évolution du rôle de la Chine dans l'économie mondiale.

En Afrique, l'ICR offre l'opportunité d'inverser le processus anti-industrialisation du continent au regard de l'échec des ajustements structurels imposés par l'Occident dans les années 1980. Par conséquent, faire partie de l'ICR permet au continent d'inverser cette tendance et d'actualiser l'aspiration de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la vision de l'Union africaine de créer davantage d'infrastructures sur le continent. Ce sont également quelques-unes des raisons pour lesquelles 52 sur 54 pays africains, ainsi que la Commission de l'Union africaine, ont déjà signé des accords de coopération dans le cadre de l'initiative visant à combler les lacunes infrastructurelles du continent, à accroître les investissements étrangers, à développer le commerce et à réduire la pauvreté. Parmi les premiers pays africains à signer le protocole d'accord dès 2015, figure le Cameroun, la Somalie et l'Afrique du Sud. En 2018, 28 pays africains ont adhéré à cette Initiative.

La pandémie de la COVID-19 a bloqué l'évolution, cependant en 2021, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, la République centrafricaine, la Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe et le Burkina Faso ont relancé l'expansion de l'ICR. En mars 2022, le Malawi a signé le protocole d'accord. En avril 2022, seuls Eswatini et Maurice n'avaient pas signé le protocole d'accord (*Gu et al., 2022*). À ce jour, 96% de l'ensemble des pays africains ont déjà signé un protocole d'accord. Depuis que Maurice a signé un accord de libre-échange avec la Chine en 2019, un prochain protocole d'accord de l'ICR est probable. Alors que plusieurs études ont été réalisées sur les impacts de l'ICR en Asie et en Europe, peu existent sur le continent africain. Au regard de ce qui précède, quels gains économiques potentiels le développement de projets infrastructurels apportent à l'Afrique ? L'examen de cette question participe aux débats en cours sur la question de savoir si les investissements de la Chine concernant ses projets d'infrastructures ICR sur le continent africain sont réellement bénéfiques pour les Africains ou non. Les questions cruciales comprennent les gains économiques des chemins de fer sur le continent, des autoroutes et autres infrastructures compte tenu des problèmes de fardeau de la dette en Afrique et comment la Chine et l'Afrique s'engageraient à l'avenir pour approfondir les relations Afrique-Chine dans les projets ICR en particulier les infrastructures de transport.

Bien que l'Afrique ait un énorme potentiel de croissance, le continent doit encore gravir la chaîne de valeur de la transformation de minerais, ce qui l'aiderait à libérer tout son potentiel de ressources naturelles.

Le continent africain a un grand potentiel pour « sauter » les étapes de développement, mais l'un des principaux facteurs qui empêchent les pays africains d'accélérer le développement dans tous les domaines et d'atteindre la chaîne de valeur mondiale est le déficit du secteur des infrastructures.

Actuellement, les infrastructures sur le continent sont largement financées par l'aide publique au développement (APD) traditionnelle, les investisseurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les acteurs non membres de l'OCDE (l'Inde, les États du Golfe et la Chine), la Chine étant de loin le plus grand bailleur de fonds. La Chine a participé à plus de 200 projets d'infrastructure en Afrique à ce jour. Bien que les gouvernements africains continuent de financer la plus grande part des projets, en particulier dans le secteur des transports, l'influence chinoise sur le continent fait boule de neige avec près d'un projet sur cinq financé par la Chine. En conséquence, la Chine est actuellement considérée comme le plus grand bailleur de fonds d'infrastructures sur le continent africain, dépassant la Banque africaine de développement (BAD)^①, la Commission européenne^②, la Banque européenne d'investissement (BEI)^③, la Société financière internationale (SFI)^④, la Banque mondiale (BM)^⑤ et le G7^⑥ combinées.

Que faut-il retenir comme avantages et défis économiques liés à l'ICR ? Alors que les investissements chinois dans les infrastructures en Afrique ont aidé plusieurs pays africains à surmonter leur dépendance à l'égard de l'aide étrangère conditionnelle et à respecter une clause de non-ingérence, une critique fréquente est que de tels projets ont produit un petit avantage réel pour les économies locales tout en augmentant le fardeau de leur dette. Cependant, les investissements dans les infrastructures, associés à la création de zones économiques spéciales (ZES) dans plusieurs pays africains, pourraient encourager des retombées positives et libérer le potentiel économique des industries à valeur ajoutée à travers le continent. Il a été établi que le principal motif du colonialisme en Afrique est la recherche de gains économiques. Ces maîtres coloniaux savaient que pour obtenir ces avantages économiques, l'infrastructure de base doit être en place. Ils savaient à quel point le développement des infrastructures est important, en particulier le chemin de fer, pour atteindre un maximum de personnes dans le pays profond.

Néanmoins, alors que les impressions sont excellentes par rapport à l'approfondissement des relations sino-africaines, l'ICR, continue de susciter à la fois des louanges et des critiques. Les « sino-pessimistes », voient la Chine à travers le prisme de l'ICR comme une exploiteuse, qui non seulement absorbe les ressources de l'Afrique pour alimenter sa propre industrialisation rapide, mais est également vouée à détruire le potentiel de développement de l'Afrique dans le processus. Les nations africaines n'ayant aucune chance de tirer le maximum d'avantages d'une relation aussi déséquilibrée. Outre ces critiques, certains chercheurs affirment que l'ICR est un « projet néo-impérial ». D'autres allégations selon lesquelles la Chine piège l'Afrique dans des accords de dette insoutenables ont dominé les débats sur les relations Afrique-

① <https://www.afdb.org/fr>

② https://commission.europa.eu/index_fr

③ <https://www.eib.org/fr/index>

④ <https://www.ifc.org/>

⑤ <https://www.banquemondiale.org/fr/home>

⑥ <https://www.cfr.org/g7-group-seven>

Chine dans les médias occidentaux en raison des taux usuraires que la Chine aurait imposée aux adhérents de l'ICR. Certains ont même critiqué les projets de l'ICR comme « l'impérialisme des créanciers » ou les ont qualifiés de « diplomatie du piège de la dette », alors que d'autres les appellent le programme colossal (Hillman, 2018), un nouveau plan Marshall. D'un autre côté, des « sino-optimistes », perçoivent la Chine à travers le prisme de l'ICR comme le sauveur ultime, capable et désireuse de « développer » l'Afrique dans le cadre de l'ICR. Ils sont également d'avis que l'ICR vise à partager le « rêve chinois » de prospérité avec les pays africains. Ils soutiennent que l'ICR proclame « l'ascendance de la Chine sur la scène internationale » à travers la fourniture de biens publics sous forme de capitaux et de services techniques à d'autres pays. L'enquête de l'Institut de recherche Chine-Afrique de l'Université John Hopkins a révélé que les prêts chinois ne sont pas un contributeur majeur au surendettement en Afrique, identifiant seulement six pays où la Chine, parmi de nombreux autres financiers, contribue à de lourds emprunts. En outre, l'effet des infrastructures financées par la Chine sur l'activité économique, indique des retombées économiques positives de l'investissement chinois et produit une répartition plus équitable de l'activité économique. D'autres preuves empiriques révèlent que les acteurs chinois ont été contraints à plusieurs reprises de renégocier les conditions initiales aboutissant à un allègement de la dette. Pékin a accordé au moins 12,1 milliards de dollars d'allègement de la dette mondiale à plusieurs pays en 2020 et 2021. Parmi ceux officiellement confirmés figurent une annulation de la dette de 378 millions de dollars pour le Kenya et un allègement de la dette de 110 millions de dollars pour la Zambie.

La Chine a une politique africaine en matière de commerce et d'investissements, les pays africains et l'Union Africaine n'ont pas de politique chinoise. L'absence d'une politique africaine claire sur les relations commerciales entre l'Afrique et la Chine ne donne pas d'éclairage sur les ambitions africaines. Cela signifie que les élites africaines prédatrices peuvent en profiter pour faire avancer leurs besoins égoïstes. Au niveau national, les pays Africains devraient formuler des politiques susceptibles d'améliorer les gains potentiels et de limiter les effets négatifs des projets de l'ICR. Cela nécessite un engagement proactif de la part des pays Africains pour assurer une coopération gagnant-gagnant.

Ce deuxième numéro, riche d'une dizaine d'articles académiques de hautes qualités constituent une mine d'enseignements et de renseignements au panthéon de la littérature sur les relations sino-africaines. Lesdits documents académiques portent entre autres sur des thèmes variés relatifs à : l'inspiration que suscite la Chine en matière d'industrialisation ; la formation et l'employabilité des diplômés camerounais de retour au pays ; les enjeux et les défis du XX^{ème} Congrès National du Parti Communiste Chinois ; l'analyse de la diplomatie agricole chinoise en Afrique; la coopération culturelle et tourisme à l'aune de la Ceinture et la Route ; la coopération franco-camerounaise face au déploiement chinois en Afrique ; le récit de la camaraderie sino-africaine dans la poésie chinoise ; les échanges littéraires entre la Chine et le Cameroun; la compréhension du Kung fu chinois par le public africain; le discours narratif d'un passionné de Kung fu chinois.

Le premier article de ce numéro est celui de **Chen Lijuan** de l'*Université de Montréal* (Canada) intitulé «Zones économiques spéciales de la Chine et l'industrialisation de l'Afrique». Cette contribution met en exergue le développement des Zones économiques spéciales (ZES) sur le continent africain. À cet effet, l'auteur examine le passage des États africains des zones industrielles traditionnelles à la mise en place de

nombreuses ZES internationales modernes, ainsi que le soutien de la Chine dans ce processus d'industrialisation. Le deuxième article de ce numéro s'attarde plutôt sur la coopération éducative plus précisément sur la corrélation entre la formation et l'employabilité des diplômés camerounais de retour au pays. Cette contribution de **Guiaké Mathias, Gonondo Jean & Béché Emmanuel** (respectivement de l'Université de Yaoundé I et de l'Université de Maroua, Cameroun) relève que les diplômés camerounais formés en Chine parviennent à s'insérer assez rapidement sur le plan professionnel, et exercent pour la plupart dans l'enseignement du chinois et l'interprétariat/traduction. Cet article montre que la majorité des répondants ont obtenu un emploi au Cameroun soit depuis la Chine soit immédiatement à leur arrivée au Cameroun.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les questions politiques et diplomatiques. C'est le cas de **Nkolo Ndjodo Léon-Marie** (Université de Maroua, Cameroun) qui s'intéresse au XX^{ème} Congrès National du Parti Communiste Chinois. Dans cet article, l'auteur présente les questions de socialisme à la chinoise, démocratie à la chinoise et l'unité nationale. Il ressort que la marche de la Chine vers le progrès pourrait servir d'exemple à d'autres pays du Sud en quête d'une voie originale de développement et de modernisation. **Mbeng Dang Hanse Gilbert** de l'Université de Douala (Cameroun) quant à lui s'est penché sur la « diplomatie agricole » chinoise en Afrique. À cet effet, il met de l'emphase sur les investissements agricoles chinois qui se manifestent sous des formes variées souvent désignés par l'expression *Land Grab* ou « accaparement des terres » qui suggère d'emblée une agression. **Mbeng Dang Hanse Gilbert & Ligue Engamba Fernando** (Université de Ngaoundéré, Cameroun) proposent également une autre analyse de la diplomatie chinoise sous le prisme de l'« Initiative la Ceinture et la Route » comme outil de coopération culturelle. Ces derniers soulignent que la coopération culturelle et le tourisme à l'aune de l'« Initiative la Ceinture et la Route » entre la Chine et les pays africains peut être synthétisée en trois temps : tout d'abord, le contexte de la coopération sino-africaine, ensuite les enjeux pour le développement du tourisme et, enfin, les conditions nécessaires pour intégrer favorablement le projet face aux défis dans les pays hôtes. Toujours sur les questions diplomatiques, **Moumbagna Youssouf-Laplage** (Université de Bertoua) quant à lui s'attarde sur les conséquences du déploiement chinois en Afrique sur la coopération franco-camerounaise. Il relève que la Chine a réussi à déclasser la France et occupe désormais le rang de premier partenaire commercial du Cameroun, grâce à son dynamisme et sa vision des relations internationales moins contraignante.

Les échanges littéraires entre la Chine et les pays africains sont également évoqués dans ce numéro avec les contributions de **Galafa Béaton** (Université du Malawi, Malawi) ainsi que **Qi Lindong** (École secondaire de Beijing Shunyi) et **Gonondo Jean** (Université de Maroua). En effet, dans sa contribution, **Galafa Béaton** aborde la représentation des relations sino-africaines dans un recueil de poésie africain anglophone, *China Poems* (Poèmes de Chine) de Dennis Brutus (1975). Cet article revisite ce recueil et lance un discours sur l'amitié Chine-Afrique des années 1970 dans la sphère culturelle et littéraire sino-africaine contemporaine. **Qi Lindong & Gonondo Jean** quant à eux retracent les échanges littéraires entre le Cameroun et la Chine à travers l'oeuvre des pionniers et praticiens tels que Ferdinand Oyono, Mongo Beti, Benjamin Matip, Engelbert Mveng, Mao Dun, Ba Jin, Liu Baiyu, Guo Xiaochuan, etc. Les échanges littéraires et culturels entre la Chine et le Cameroun ont énormément contribué au développement de la coopération bilatérale entre les deux États.

Sur le plan culturel, **Taling Tene Rodrigue** (Université Normale de Zhejiang, Chine) analyse l'impact des « films chinois de Kung fu » sur le public africain. Dans sa première contribution, l'auteur s'intéresse aux oeuvres cinématographiques et télévisuelles chinoises dans un contexte de communication interculturelle. Il ressort que sur le continent africain, les films chinois de kung-fu ont été mal interprétés, ce qui a conduit à une mauvaise compréhension de la culture chinoise et a creusé le fossé culturel entre les Chinois et les Africains. Dans sa deuxième contribution, à travers une approche narrative, Taling Tene Rodrigue met en exergue la capacité de communication interculturelle des « films chinois de Kung fu ». Ce dernier développe le concept de « films de Kung fu Chine-Afrique » comme un moyen pour stimuler la coopération cinématographique et télévisuelle entre la Chine et l'Afrique.

À travers cette littérature, la Revue d'Études Sino-Africaines se positionne comme un important contributeur à l'écriture de l'histoire sino-africaine. Cette histoire, notre histoire, que nous ne devons laisser le soin à personne d'écrire à notre place.

Références

- Commission nationale pour le développement et la réforme.* (2022). National Development and Reform Commission (NDRC). <https://en.ndrc.gov.cn/aboutndrc/mainfunctions/>
- Gu, X., Dinkelbach, C., Heidbrink, C., Huang, Y., Ke, X., Mayer, M., & Ohnesorge, H. W. (2022). *China's Engagement in Africa : Activities, Effects and Trends*. Center for Global Studies Focus. https://www.cgs-bonn.de/cms/wp-content/uploads/2022/07/CGS-China_Africa_Study-2022.pdf
- Hillman, J. (2018). *China's Belt and Road Initiative : Five Years Later*. CSIS (Center for Strategic and International Studies). https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/tsI80I25_hillman_testimony.pdf
- Xinhua. (2022, août 17). *9 years on, economic ties closer among Belt and Road countries*. Xinhua. <https://english.news.cn/20220817/bc85b76443b54e738fde9c2e952d835a/c.html>